



Cercle d'Escrime de Rouen

Circuit National Fleuret Hommes Séniors

Informations générales

- Date : **dimanche 21 février 2010**
- Lieu : **Gymnase Saint Exupery,
24 boulevard Gambetta
76000 Rouen**
- Horaires : **appel : 9h00 - scratch : 9h15 - début : 9h30**
- Catégorie : **hommes séniors**
- Droit d'engagement : **10 €**

Règlement

L'épreuve se déroulera conformément au règlement mis en vigueur par le cahier des charges de la FFE. Les tireurs participent à l'épreuve sous leur propre responsabilité, conformément au chapitre V du RI de la FFE .

La gestion informatique sera assurée par le logiciel Engarde.

La tenue doit être conforme à la réglementation FFE.

Les organisateurs déclinent toute responsabilité en cas d'accident, de perte ou de vol pendant le déroulement de l'épreuve.

Le directoire technique sera composé sur place et affiché avant le début de la compétition. Il pourra être amené à prendre toutes les décisions utiles en conformité avec les règlements de la FIE et de la FFE pour le bon déroulement de l'épreuve.

Formule

La formule appliquée pour cette épreuve est la suivante :

1. Un tour de poule à 7 ou 6 sans éliminés avec décalage par nations si des étrangers non licenciés FFE sont présents et par clubs dans tous les cas.
2. Tableau d'élimination directe.

Engagements

Les clubs doivent engager leurs équipes et leurs arbitres avec le système « Engagements en ligne » sur le site web de la FFE.

La date de clôture des inscriptions est le **mercredi précédent l'épreuve, avant minuit (23h59) (Cf. CD FFE 19/09/2009)**.

▶ **En cas d'absence de tireurs d'un club engagés à l'épreuve, les responsables du club ou à défaut les autres tireurs présents doivent s'acquitter des frais d'engagement correspondant à la totalité des tireurs engagés par le club, sous peine de se voir exclure de la compétition.**

▶ **Dans le cas où tous les tireurs engagés sont absents, le droit pour le club de participer à la prochaine compétition fédérale est conditionné par la justification du paiement des droits d'engagement entre mains du club organisateur. (Décision du CD FFE du 29/03/2008)**

▶ **En cas de contestation, le tireur doit être en mesure de justifier de son identité, auprès du directoire technique, sous peine d'exclusion de l'épreuve.**

Arbitrage

Les clubs qui engagent **plus de trois tireurs** sont tenus de présenter un arbitre au pointage. **Tout club ne respectant pas cette règle pourra se voir refuser l'engagement de ses tireurs.**

Les arbitres convoqués devront se présenter à **9h15 au plus tard**.

Sont autorisés à arbitrer :

- Les arbitres régionaux à partir de juniors (si l'épreuve se déroule sur deux jours),
- Les arbitres en formation National,
- Les Nationaux,
- Les Internationaux,
- Les Maîtres d'Armes.

Récompenses

Les huit finalistes seront récompensés de la manière suivante :

1. 1000 €
2. 800 €
3. 500 €
3. 500 €
5. 250 €
6. 250 €
7. 150 €
8. 150 €

Restauration

Une buvette sera disponible sur place pendant toute la durée de la compétition.

Hébergement

Vous avez la possibilité d'être hébergé dans l'un des hôtels suivants :

- **Hôtel Kyriad Gueret**
14 quai Gaston Boulet, 76000 Rouen, 02.35.15.25.25
- **Hôtel Ibis Rouen Centre Rive Droite**
56 quai Gaston Boulet, 76000 Rouen, 02.35.70.48.18
- **Hôtel Ibis Champ de Mars**
12 avenue Aristide Briand, 76000 Rouen, 02.35.08.12.11

Navettes

Pour ceux qui arriveront par le train, des navettes seront mises à votre disposition pour vous permettre de rejoindre hôtels et gymnase :

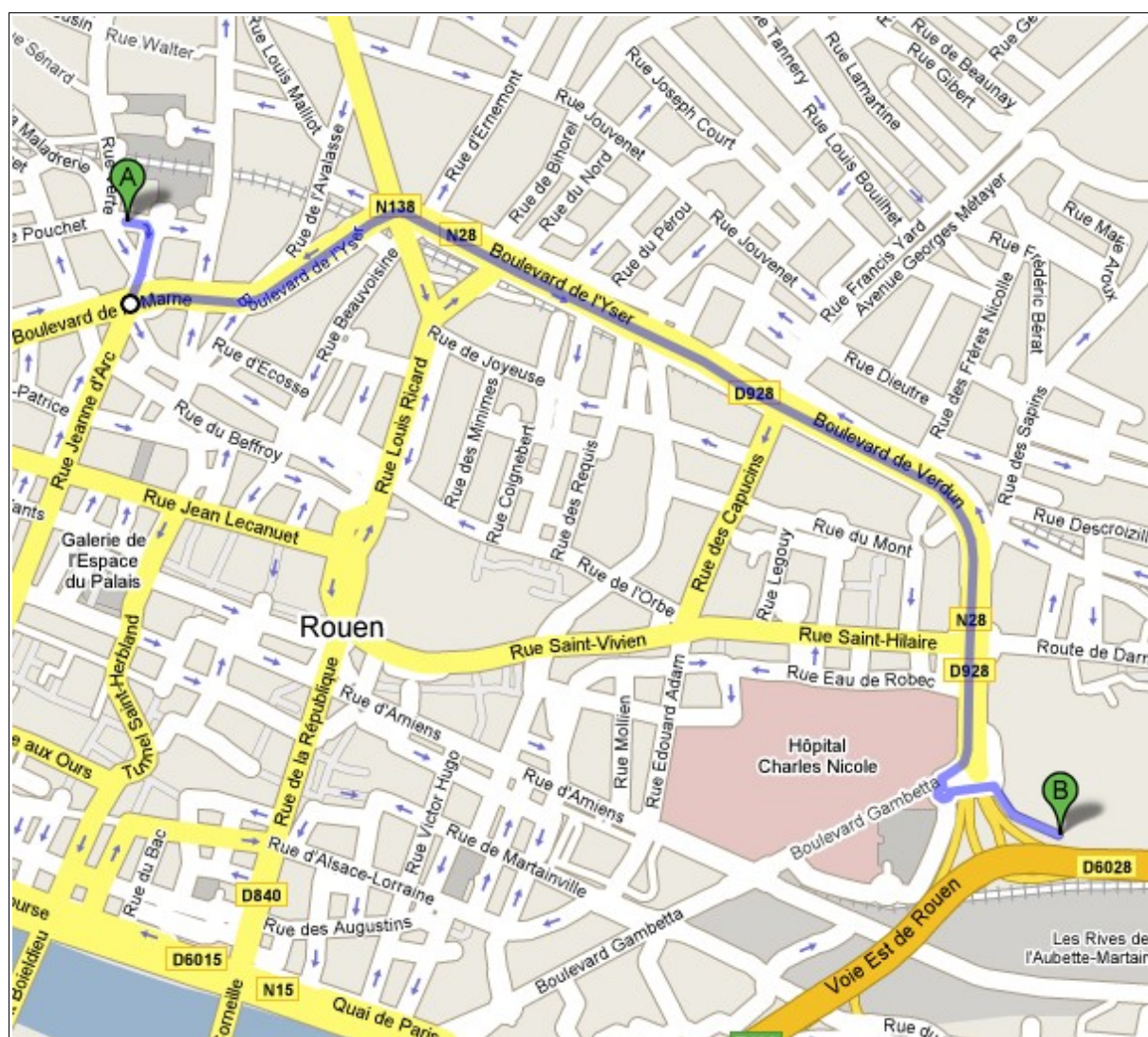
Samedi 20 février :

- **19h01** : un autobus fera le trajet depuis la gare (rendez-vous devant la **pâtisserie Meïer** que vous trouverez dans la rue Jeanne d'Arc qui descend depuis l'entrée principale de la gare) à destination des hôtels.

Dimanche 21 février :

- **8h00** : départ depuis les hôtels pour le gymnase Saint Exupéry,
- **16h30 / 18h15** : navettes depuis le gymnase pour la gare de Rouen.

Plan d'accès



Itinéraire depuis la gare

Légende : A : Gare de Rouen – B : Gymnase Saint Exupéry



L'entrée au stade

